

Motion 2949

pour une unité mobile d'urgences sociales (UMUS) actualisée

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la diversification des missions prises en charge par l'équipe de l'UMUS ;
- l'augmentation du nombre d'interventions de l'UMUS ;
- les prestations particulières qu'offre l'UMUS aux citoyens genevois en situation de crise ;
- le génie de proximité développée par l'équipe de l'UMUS ;
- l'importance de la prestation unique offerte par les binômes de l'UMUS dans des situations souvent complexes,

invite le Conseil d'Etat

- à mener une réflexion de fond sur l'organisation de l'UMUS afin d'adapter ses missions et ses horaires grâce à une mise à jour de son cahier des charges ;
- à assurer le développement, l'évolution et le renforcement de l'UMUS, si nécessaire en lui donnant un cadre législatif.